



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Radio France

Question écrite n° 101725

### Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention du M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes exprimées par les représentants du syndicat national des journalistes de Radio France concernant une éventuelle baisse de 10 à 25 % des crédits consacrés à la rémunérations des piges et des contrats à durée déterminée. Ils s'inquiètent en effet des conséquences d'une telle mesure sur la situation des salariés concernés dont ils dénoncent la précarité au regard de leur contribution au fonctionnement de la station. Elle souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Un accord d'entreprise a été signé entre la direction de Radio France et les organisations syndicales le 3 juin 2005. Cet accord prévoit la création de 45 postes de journalistes permanents en trois ans. Ainsi, 30 journalistes pigistes ou en CDD ont été intégrés au sein des rédactions de Radio France en 2006, 10 intégrations étant prévues pour 2007 et 5 pour 2008. Selon les termes de cet accord, ces créations d'emploi seront intégralement financées par redéploiement et transformation de budgets initialement consacrés à des CDD ou des piges. Par conséquent, la diminution des emplois occasionnels aura comme contrepartie une augmentation des effectifs permanents. Le ministre de la culture et de la communication se félicite d'un accord qui permet, d'une part, de diminuer les emplois dits précaires au profit d'emplois permanents et, d'autre part, d'améliorer le potentiel rédactionnel des stations locales avec une plus grande stabilité des personnels. Par ailleurs, la direction de Radio France a souhaité procéder à l'occasion de ces intégrations à un léger rééquilibrage des moyens affectés à chacune des délégations régionales, pour atténuer les disparités entre stations. Mais, cette réorganisation ne remet pas en cause l'attachement que porte le service public à l'information de proximité dont France Bleu est un maillon essentiel.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nadine Morano](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101725

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 août 2006, page 8235

**Réponse publiée le :** 10 octobre 2006, page 10590